



## LABEL EUROPÉEN DES LANGUES 6 projets innovants récompensés

Organisé par l'Agence Erasmus+ France / Education Formation, en partenariat avec la librairie Mollat, le magazine *Vocable*, le réseau Canopé et la plateforme eTwinning, le **Label européen des Langues** récompense six projets d'apprentissage et d'enseignement des langues sélectionnés pour leur pertinence, leur innovation et leur transférabilité.

La cérémonie de remise des prix a lieu ce 8 février à 15h à la Maison de l'Europe de Paris (29 Avenue de Villiers, 17<sup>ème</sup>).

### LES PROJETS RECOMPENSÉS

- **EUROBAC** est un projet mené par le lycée Molière (académie de Paris) qui a permis à 120 élèves de sections bi-nationales issus de trois établissements en France, en Italie et en Espagne de travailler sur les liens culturels et les valeurs communes entre leurs pays à travers des rencontres-débats, enquêtes, micro-trottoirs...  
Le prix est remis par **Vincent HONORAT**, Délégation aux relations européennes et internationales et à la coopération, Ministère de l'Education nationale.
- **SPORT & ANGLAIS, pour une mobilité européenne** est un projet coordonné par le lycée des Métiers du Bâtiment François Mansart de Marly (académie de Lille) qui amène des lycéens pro d'Espagne, du Portugal et de France à pratiquer l'anglais autour de leur passion commune pour le sport.  
Le prix est remis par **Jean-Marie PANAZOL**, Directeur général Réseau Canopé.
- **ONÉSIME** est un projet éducatif et artistique imaginé par l'association la Caravane des dix mots (Lyon). Fondé sur l'éducation formelle comme non-formelle, il propose un apprentissage du vivre-ensemble et des langues par la connaissance et le respect du plurilinguisme de chacun.  
Le prix est remis par **Loïc DEPECKER**, Délégué général à la langue française et aux langues de France, Ministère de la Culture.
- **MIRIADI (Mutualisation et Innovation pour un Réseau de l'Intercompréhension à Distance)** est un projet mené par le Centre des langues de l'Université Lumière Lyon 2 afin de développer un portail pour l'apprentissage de l'intercompréhension, à destination des élèves de 4<sup>ème</sup> suivant l'option « Maths/ Anglais » dans le cadre de la section européenne anglais.  
Le prix est remis par **Noro ANDRIAMISEZA**, Division de l'éducation pour l'inclusion, la paix et le développement durable, UNESCO.

► **BILINGUAL KIDS** est un service de garde d'enfants à domicile en langue étrangère créé à Toulouse en 2012. L'entreprise propose une expérience « en immersion » linguistique en anglais, allemand, chinois ou espagnol, dès trois ans et jusqu'à l'adolescence.

Le prix est remis par **Christophe LIBILBEHETY**, Directeur commercial et développement, *Vocable*.

► **DÉCLIC LANGUES** est un programme éducatif lancé par la Ville de Paris (6<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> arrondissements) en septembre 2014, visant à développer le goût des langues étrangères chez les enfants dès 3 ans. Une trentaine d'écoles maternelles et élémentaires (notamment en Réseau d'Education Prioritaire) bénéficient d'ateliers de langues pendant le temps périscolaire.

Le prix est remis par **Mikaël MEUNIER**, Chef du secteur Communication, partenariats et réseaux, représentation en France de la Commission européenne.

## LE LABEL EUROPÉEN DES LANGUES

Créé en 2001 par la Commission européenne, le Label européen des Langues soutient les initiatives innovantes dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage des langues. Il concerne toutes les langues, qu'elles soient européennes ou non, officielles ou régionales, et encourage tous types de projets, quelle que soit la nature de la structure qui les initie (établissements scolaires, organismes de formation, collectivités locales, associations, entreprises, média...). Le label vise à diffuser les pratiques créatives récompensées, de manière à ce qu'enseignants et apprenants se les approprient.

En France, c'est l'Agence Erasmus+ France / Education Formation qui met en œuvre le Label européen des Langues. Elle organise, tous les deux ans, un appel à projets à l'issue duquel un jury national d'experts indépendants évalue les candidats selon des critères d'innovation, de pertinence, et de transférabilité. En 2017, les priorités définies par la Commission européenne étaient : la diversité dans les établissements scolaires et l'apprentissage informel, au service de la motivation et de l'employabilité des jeunes. Une cinquantaine d'initiatives ont été évaluées pour une sélection finale de six projets d'excellence.

LES PARTENAIRES DU LABEL EUROPÉEN DES LANGUES CETTE ANNÉE :



### CONTACT PRESSE

Agence Erasmus+ France / Éducation Formation

**Anne-Sophie Brieux**

anne-sophie.brieux@agence-erasmus.fr / 05 56 00 94 41

